

BATTENHEIM Syndicat des gardes champêtres du Haut-Rhin

Quel avenir pour la Brigade verte ?

Mercredi 13 avril a eu lieu la réunion du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin. Une certaine inquiétude quant à l'avenir de la structure était palpable de la part des dirigeants du syndicat.

L'ordre du jour, particulièrement fourni, a débuté par les commentaires de Sylviane Peter, responsable administrative et financière du compte administratif et compte de gestion 2015. « Depuis la période allant de 2009 à 2015, l'excédent, qui permettait d'avoir une certaine visibilité, est à présent pratiquement consommé. » Les comptes administratifs ont été approuvés, sauf par la commune d'Illzach qui s'est abstenue. Sylviane Peter a expliqué les orientations budgétaires 2016. « Pour ne pas se retrouver en situation de déficit, il convient de revaloriser les contributions communales passant de 0,925 € à 1 € selon la superficie et le nombre d'habitants de la commune. Cette augmentation sera soumise aux différentes communes ». Il faut rappeler que depuis 2011, le conseil départemental n'a plus réévalué sa contribution et le syndicat est dans l'incertitude quant au financement du département pour 2017.



La contribution communale pour le fonctionnement de la Brigade verte ne cesse d'augmenter. PHOTO DNA - BRUNO MATHIEU

Des gilets pare-balles pour les agents

En termes de dépenses pour 2016, l'achat de gilets pare-balles pour les agents est prévu. Henri Masson précise que cet achat représente un coût de 40 000 €. Un point sur le port d'armes par les agents est en cours de dialogue tant avec les communes que les agents. Concernant les opérations de démoustication en 2016, il est

indiqué que le moustique tigre a été décelé mais pas installé dans le Haut-Rhin. Deux techniciens sont affectés à ce service. Le traitement se fait aussi par hélicoptère. Neuf communes sont concernées, notamment dans le bassin potassique. La Brigade verte a aussi été sollicitée sur d'autres opérations de surveillance, dont le marché de Noël de Colmar. Le plan annuel sur la formation des agents a été développé, le but étant de maintenir les agents à niveau et de leur permettre de progresser.

Sylviane Peter a exposé le budget primitif 2016. Le budget est à l'équilibre. « Les charges générales ont été revues à la baisse compte tenu du contexte financier. Il s'agira encore de dégager des économies sur certains postes budgétaires ». Les charges du personnel représentent 85 % des dépenses de fonctionnement. Un débat s'est instauré avec la salle, notamment sur l'augmentation de la contribution communale. « Le Département fait comme l'État, a exposé un intervenant. Il reporte les efforts sur

les communes. Certaines communes indiquent en avoir marre d'être les vaches à lait ». Et Henri Masson de préciser : « Il est important de procéder à cette augmentation sinon nous ne bouclons pas le budget ». Quant à l'avenir de la structure, une rencontre avec la Région et le Département a été demandée. Il est précisé que si les gardes champêtres ne relèvent pas de la compétence du conseil départemental, la question de la contribution départementale se posera.

Par ailleurs, le budget primitif 2016 a été voté. Quatre communes ont voté contre : Rixheim, Sausheim, Illzach et Ammerschwih. La Brigade verte compte 326 communes adhérentes au 31 décembre 2015. Les effectifs représentent 71 agents. La surveillance de l'environnement constitue la préoccupation majeure des gardes champêtres. Leur présence en milieu rural leur permet d'effectuer une surveillance efficace. ■

G.S.